



# **CST CAB, DAJ, IG, SG, DTEC, DICOM**

## **Mercredi 14 juin 2023**

### **Déclaration d'ouverture**

#### **de l'UCP, l'UNSA, la CFTC et la CFDT**

Monsieur le Maire,

Cette déclaration d'ouverture commune de l'UCP, l'UNSA, CFTC et CFDT est l'occasion pour les représentants du personnel que nous sommes d'attirer votre attention sur la situation des ressources humaines parmi les directions représentées au sein de cette instance. Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer votre attention sur la situation à la DTEC ; aujourd'hui, nous évoquons la DICOM et notamment dans certains départements et plus particulièrement l'unité rédaction de la DICOM qui produit le contenu papier et digital.

Nous devons, d'ailleurs, nous prononcer, aujourd'hui, sur l'évolution de cette unité.

Nous sommes plus que favorables aux évolutions et nous avons le même constat que notre direction.

Nous constatons, en effet, que cette unité doit se développer compte tenu de sa montée en puissance.

Nous nous réjouissons de la volonté de notre direction de souhaiter une meilleure adéquation entre les postes et les statuts.

Cependant, nous divergeons en tous points sur la méthode adoptée.

Nous constatons que le choix de supprimer deux postes budgétaires de catégorie C pour les remplacer par des catégories B constitue l'une des étapes essentielles de cette évolution.

Nous sommes choqués de la décision prise : les agents en question travaillent dans ce même service depuis 2015 pour l'un et 2016 pour l'autre. En dépit de leur statut, ils ont toujours officié en tant que rédacteurs. Tous deux sont très investis dans leur mission, ont toujours donné satisfaction à leur hiérarchie et ont toujours eu des notations exemplaires. Ils ont été convoqués dans un cas pour une demande de mi-temps et dans l'autre cas pour évoquer un point Ressources Humaines. Ils ont été reçus, à leur grande surprise, par leur N+1, N+2 et le SRH de la DICOM qui ont leur annoncé que leur poste budgétaire serait supprimé et qu'ils devaient envisager une mobilité. En quelque sorte, il leur est demandé de quitter ce service alors qu'ils ont beaucoup et longtemps contribué à son travail.

Nous déplorons la méthode et sa brutalité.

Nous alertons sur le risque d'une récurrence et d'une généralisation de telles pratiques.

Enfin nous souhaitons l'évolution professionnelle des agents et prônons les promotions plutôt que la mobilité forcée. Actuellement, au vu des derniers échanges, les conditions d'un accompagnement professionnel nécessaire à l'évolution ou à la reconversion de ces agents nous paraissent loin d'être réunies.

D'une manière générale, les transformations des services ne peuvent se faire au détriment de tout ou partie des agents qui les composent. Nous insistons une nouvelle fois sur ce point, et veillerons chaque fois que nécessaire à ce que les évolutions des unités de travail s'engagent de façon positive pour les agents et les usagers.

Monsieur le Président, l'UCP, l'UNSA, la CFTC et la CFDT vous remercient pour votre attention.